

> Intitulé de l'emploi

**Infirmier de santé publique**

> Autres appellations

- Infirmier coordinateur de programmes

> Définition synthétique

L'infirmier de santé publique participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'un programme de santé publique.

> Activités principales

- Animation, coordination et suivi d'un programme de santé publique
- Réalisation des activités préventives individuelles et de groupe
- Réalisation des actions de sensibilisation et de formation
- Participation aux études

> Compétences requises

**Savoir :**

- Santé publique
- Maîtrise des champs de compétences et des limites d'intervention des différents intervenants
- Techniques de planification, de pilotage et d'évaluation

**Savoir-faire :**

- Comprendre les enjeux
- Mettre en cohérence l'intervention de l'ensemble des partenaires
- Coordonner le travail d'une équipe pluridisciplinaire
- Animer des réseaux
- Travailler en milieu multiculturel

**• Comportements professionnels**

- Éthique et déontologie
- Diplomatie
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Profession réglementée

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois

- Infirmier diplômé d'état